

## Le curé de Ligné était un teigneux

*Il est interdit de travailler le jour du seigneur*

19 août 1647, audition (1) de René Héraud, 48 ans , laboureur au bourg de Ligné, sur la plainte contre lui faite par Jean ARNAUD, prêtre, curé de Ligné.

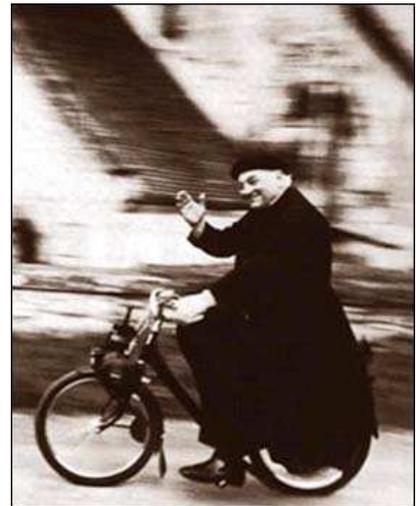
René Héraud dit que le dimanche 4 août, il est allé au village des Inchaux, près de Charmé chez son beau-frère. Se retirant en sa maison, environ soleil couché, en compagnie du valet de la nommée madame Lestieux (2), et du nommé Michel Jolly, il fit rencontre du curé de Ligné, à cheval. Ce dernier les vit traîner une charrette à 100 ou 120 pas de la maison de René Héraud, lequel et ses comparses devaient charger un tonneau de vin que ladite Lestieux voulait qu'il porte le lendemain à Villefagnan.

### On ne doit pas travailler le dimanche

Icelui curé aurait comme tout ému (3) demandé à lui qui répond et autres de sa compagnie quel jour il était.

A quoi le valet de ladite Lestieux lui fit réponse que c'était le soir du dimanche, ce qui obligea le promouvant de leur dire que s'ils ne laissaient ladite charrette, il leur baillerait des coups d'épée.

En sorte que René Héraud et ceux de sa compagnie ne voulant avoir point de prise avec leur curé, ils abandonnèrent la charrette et se retirèrent à l'écart.



*Le curé sur son destrier*

### Le vaillant curé tire l'épée sur les récidivistes



Si bien que le curé aurait continué son chemin. Lorsqu'il s'est éloigné de 50 à 60 pas, René Héraud et ceux de sa compagnie auraient repris la charrette pour la conduire où ils désiraient aller.

A cet l'instant, ledit curé serait retourné à course de cheval, il leur dit qu'il leur baillerait des coups d'épée, et de fait se mit en devoir de la tirer, mit pied à terre. Il se rua sur le valet, lui donna cinq ou six coups de poing et le jeta par terre, puis il s'approcha dudit Jolly et lui donna deux ou trois soufflets sur le visage et se jeta derechef sur le valet (4).

*Le « vrai faux » cimetière des templiers à Ligné*

Le curé prétend, au contraire, d'avoir été battu...

(1) Sénéchaussée et présidial d'Angoumois.

(2) Les Lestieux étaient propriétaires de l'ancienne maison noble de La Fournière

(3) Dans le sens de « en émoi » ou excité.

(4) Les valets aiment bien recevoir des coups...